



VILLE DE PLOEMEUR

MORBIHAN

Direction des Services Techniques
JL/MM
Mail : stm@ploemeur.net

Envoyé en préfecture le 07/02/2018
Reçu en préfecture le 07/02/2018
Affiché le - 7 FEV. 2018
ID : 056-215601626-20180207-APDST20180208-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE PERMANENT 2018 DST 08

OBJET : CHATEAU DE SOYE
Accès interdit au public

LE MAIRE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1 et suivants et L.2215-4.

Vu la demande faite par Monsieur Joseph LANDAIS, représentant les services techniques de la Ville de Ploemeur - 1 rue des Écoles - CS 10067 - 56274 PLOEMEUR Cedex.

Considérant le risque imminent de chute du Château de Soye.

ARRETE

Article 1 : le présent arrêté annule et remplace l'arrêté 2017 DST 02-03 du 09 février 2017.

Article 2 : à compter de la mise en place de la signalisation, l'accès au Château de Soye est interdit au public à partir des murs extérieurs dans un périmètre de 3 mètres autour du bâtiment.

Article 3 : la signalisation réglementaire sera mise en place et entretenue, de jour comme de nuit, par les services techniques municipaux.

Article 4 : Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Directeur des services techniques municipaux, Monsieur le Commissaire central de police de Lorient, Monsieur le Chef de service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A PLOEMEUR, le - 6 FEV. 2018

Le Maire
Ronan LOAS



Contact Mairie
1 rue des Écoles CS 10067
56274 PLOEMEUR Cedex

Darempred Ti-Kêr
1 straed ar Skolioù CS 10067
56274 PLANVOUR Cedex